

Variable 1 “La division internationale du travail”

1 Définition

La baisse séculaire des coûts des transports et des communications, la réduction des droits de douane ont donné naissance à un marché mondial des matières premières tout d’abord, puis des produits agricoles et énergétiques, ensuite des produits manufacturés, enfin plus récemment de la finance et des services. Ce phénomène s’est traduit par une nouvelle division internationale du travail.

2 Indicateurs

- 1) flux commerciaux entre pays / entre continents + part des exportations et des importations dans le PIB des pays
- 2) Différentiels de coûts de main-d’oeuvre
- 3) Spécialisations productives des régions mondiales
- 4) Délocalisations
- 5) Compétences des travailleurs

3 Rétrospective

3.1 *Mondialisation des biens et des services*

La mondialisation se définit par tous les changements dans l’économie internationale qui tendent à créer un marché global pour le travail, les capitaux, les biens et les services. Ce n’est pas un phénomène nouveau, dans le sens où le commerce entre les pays existe depuis des siècles, mais ce mouvement s’est, d’une part, nettement accéléré depuis 30 ans, et, d’autre part, étendu aux secteurs financiers ainsi qu’aux services. Ceci a été rendu possible par la baisse massive des coûts de communication et des transports internationaux. Le commerce international de biens physiques croît désormais deux fois plus vite que la production. En 50 ans, le PIB mondial a été multiplié par 6, le commerce mondial par 12. À titre d’exemple, la part des exportations dans le PIB français est passée de 15 % en 1950 à de 27 % en 2007, et celle des importations, de 13,5 % à 28 %¹. Les biens physiques ne sont plus les seuls concernés par la mondialisation : le commerce des services a connu aussi une explosion qui est loin d’être encore achevée.

3.2 *Fragmentation du processus de production*

L’explosion du commerce mondial s’explique en partie par la fragmentation du processus de production, ou division verticale du travail. D’une spécialisation par filière ou par produit selon les pays, on est en effet passé à une spécialisation par stade du processus productif. Les entreprises multinationales maintiennent ainsi les activités de conception, de création et de commercialisation en Europe, au Japon ou aux États-Unis, et (dé)localisent la production en Chine et le service de traitement de données en Inde (exemples de Dell, Nike).

Démarche prospective : quel travail dans 20 ans ?

Ces phénomènes sont couramment désignés sous le terme de « délocalisations ». Pourtant, stricto sensu, les délocalisations concernent le transfert d'activités, de capitaux et d'emplois en des régions du pays ou du monde bénéficiant d'un avantage compétitif (et donc leur 1 Source : Banque mondiale. disparition du pays d'origine). Elles s'inscrivent donc dans la notion plus générale du choix de localisation des activités productives de biens et services. Si les délocalisations ont pu concerner l'essentiel des installations d'activités à l'étranger, ce prisme d'analyse est aujourd'hui très réducteur lorsque l'on veut analyser les évolutions de la géographie économique. Cependant, dans une acception élargie, on peut considérer que les délocalisations concernent la localisation d'activités hors du territoire national de l'entreprise (lorsqu'elle en a un).

3.3 Déplacement de la production de biens et de services

La constitution d'un marché mondial du travail s'est faite en plusieurs étapes.

3.3.1 Première étape : Délocalisation de la production industrielle

L'amélioration des communications et la baisse des coûts de transport ont incité certaines entreprises de pays industriels à localiser la production de composants et de certains produits finis dans des pays en développement, en particulier la Chine. Les délocalisations ont touché à peu près tous les secteurs industriels, avec une ampleur variable. Les délocalisations vers les pays à bas salaires sont plutôt concentrées dans les secteurs de l'habillement et du textile, dans l'électronique et dans l'équipement ménager. Vers les pays développés, les délocalisations concernent surtout des secteurs très concentrés, comme l'automobile, l'aéronautique, la pharmacie ou l'électronique.

Emplois délocalisés en France (1995-2001) selon les secteurs

Secteurs	Emploi % par an	Emplois délocalisés % de l'emploi de 1994		Principales destinations
		pays développés	pays à bas salaires	
Habillement, cuir	- 5,8	0,1	0,7	Maroc, Tunisie, Vietnam, Chine
Textile	- 3,2	0,1	0,3	Roumanie, Chine, Italie, Mexique
Equipements électriques et électroniques	- 1,0	0,3	0,3	Chine, République tchèque, États-Unis
Pharmacie, parfumerie et entretien	- 0,9	0,6	0,0	Suisse, États-Unis, Allemagne, Irlande
Produits minéraux	- 0,9	0,2	0,1	Italie, Venezuela, Belgique
Edition, imprimerie, reproduction	- 0,9	0,1	0,0	Italie
Bois et papier	- 0,5	0,1	0,1	Indonésie, Brésil, Finlande
Equipements du foyer	- 0,4	0,1	0,5	Chine, Pologne
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	- 0,3	0,4	0,0	États-Unis, Allemagne
Automobile	0,2	0,2	0,0	Espagne
Equipements mécaniques	0,7	0,1	0,1	Italie, Turquie, Royaume Uni, Chine
Métallurgie et transformation des métaux	0,7	0,1	0,1	Belgique, Brésil
Chimie, caoutchouc, plastiques	0,9	0,2	0,1	Inde, Espagne, Pays-Bas
Industries agricoles et alimentaires	0,9	0,2	0,1	Allemagne, Pays Bas, Espagne
Composants électriques et électroniques	2,6	0,4	0,3	Italie, Espagne, Chine, Maroc
TOTAL	- 0,1	0,2	0,2	

Source : Aubert et Sillard (2005)

N.B. : les données de ce tableau s'arrêtent en 2001, il serait intéressant de voir les évolutions depuis cette date.

Source : AUBERT Patrick, SILLARD Patrick. « Délocalisations et réductions d'effectifs dans l'industrie française ». In *L'Économie française, comptes et dossiers*, édition 2005-2006. Paris : INSEE, juillet 2005.

3.3.2 Deuxième étape : Délocalisation des services « basiques »

Grâce à la généralisation de connexions à large bande bon marché, fiables et rapides, il est également possible aujourd'hui de délocaliser un certain nombre de services — d'où le développement des services administratifs, centres d'appels et autres services informatiques dans certains pays en développement, notamment l'Inde. Les premiers emplois tertiaires délocalisés ont été des postes de téléopérateurs (centres d'appels), de gestion des relations clients (emplois de back-office) et de saisie de données (facturation, services de paie, déclarations de sinistres pour le compte de compagnies d'assurances...). Des tâches de comptabilité ou de maintenance informatique ont fait également l'objet d'externalisations internationales.

Selon la CNUCED², la délocalisation des services à l'étranger n'en est qu'à ses débuts, mais il se pourrait qu'elle prenne rapidement de l'essor. Elle annonce un déplacement à l'échelle mondiale de l'activité de production, déplacement qui pourrait entraîner une nouvelle division internationale du travail dans la production de services.

3.3.3 Troisième étape : délocalisation des services à haute valeur ajoutée

Désormais, des métiers hautement qualifiés sont aussi concernés : administration de réseaux, programmation et développement de logiciels, design, services juridiques... De nombreuses entreprises de pays en développement, notamment chinoises et indiennes, progressent sur l'échelle de la valeur ajoutée et commencent à se poser en concurrentes pour les phases plus avancées de la conception et de la production.

3.3.4 Élargissement à d'autres services

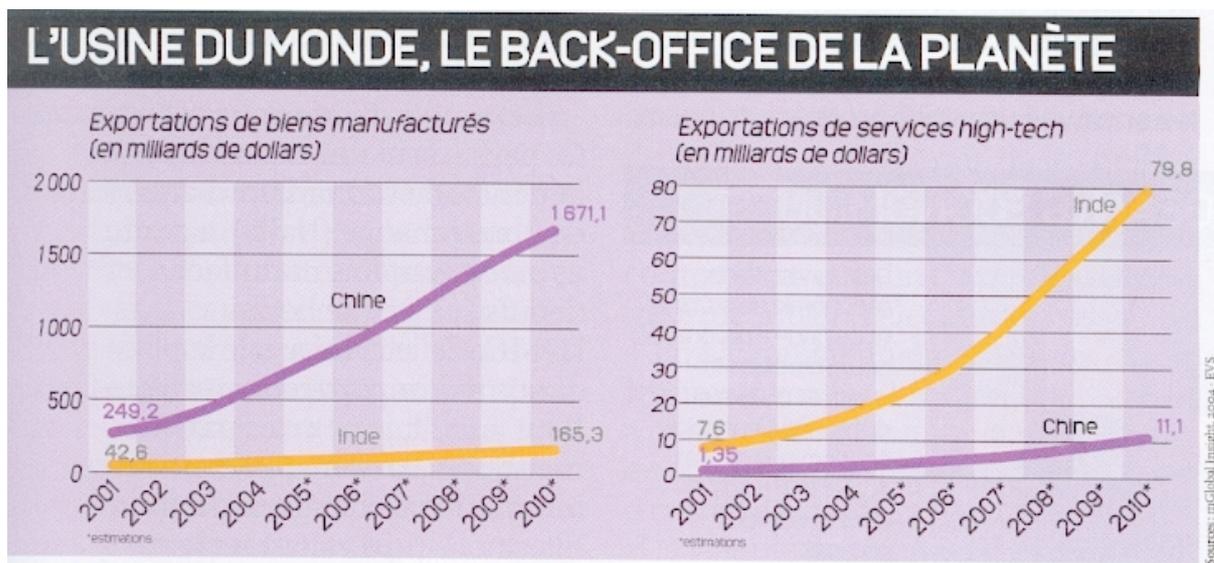
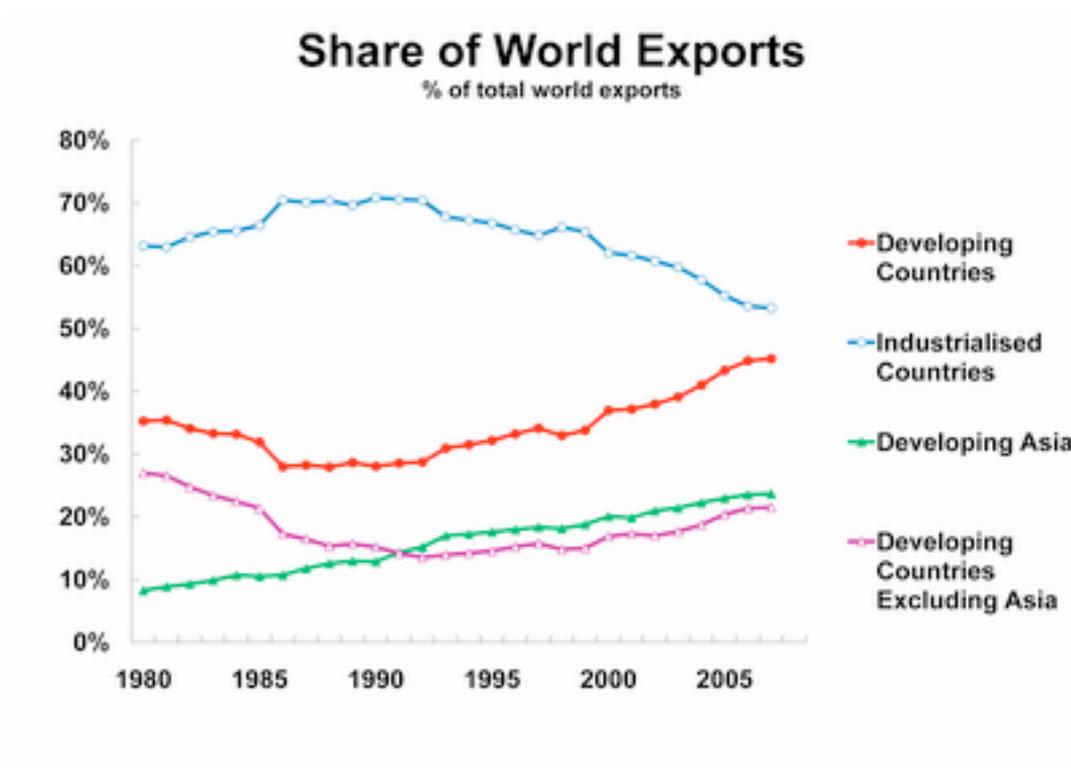
Les grandes entreprises ne sont plus les seules à avoir recours à l'externalisation de services à l'étranger : les PME et même les particuliers y viennent aussi. Des sites d'échange de services sur le modèle d'eBay, comme Elance.com, Guru.com et Rentacoder.com, ont facilité la croissance de ce marché qui concerne de multiples travaux comme l'aide à l'établissement d'une déclaration d'impôt, les travaux de graphisme, la traduction, la réalisation et l'impression de faire-part de mariage, ou encore le soutien scolaire (alors qu'aux Etats-Unis les services de soutien scolaire facturent entre 40 et 60 dollars US pour une heure de maths, en Inde des répétiteurs qualifiés touchent 2 à 3 dollars US).

3.4 *Part croissante des pays en développement*

Un des traits majeurs de l'évolution du commerce international depuis 1960 a été l'importance croissante des pays en développement (Asie du Sud et de l'Est, Amérique latine et Afrique). Entre 1960 et 2002, leurs exportations de marchandises ont augmenté de 12 % par an en moyenne, et de 10 % en moyenne entre 2003 et 2007³.

² CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement). World Investment Report 2004: The Shift Towards Services. Genève / New York : Nations unies, 2004.

³ Source : CNUCED (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement).

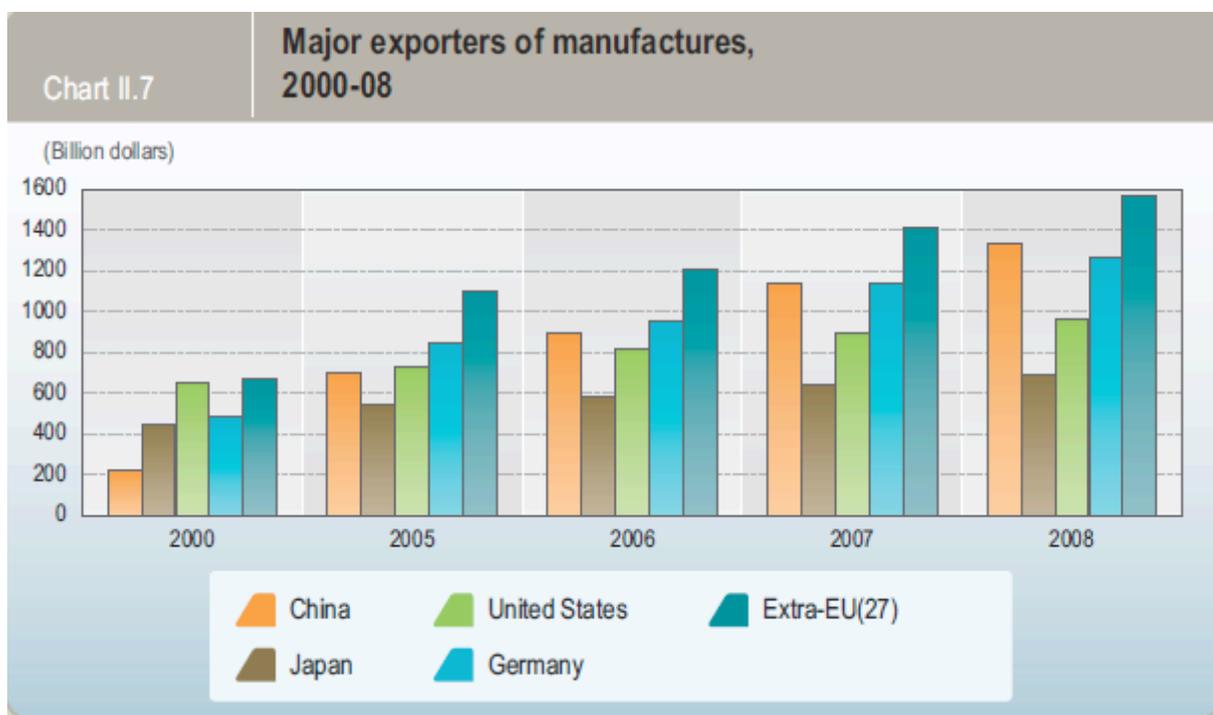


Le caractère extraverti des modèles de croissance suivis par les pays émergents se déduit de la courbe de leurs exportations. Celle des services commerciaux a été multipliée par plus de 50 entre 1980 et 2007 pour ce qui concerne la Chine, par près de 30 pour l'Inde, par plus de 16 dans le cas de la Turquie, par plus de 13 s'agissant du Brésil - quand les États-Unis, eux, enregistraient une multiplication par 12. Ces données méritent toutefois d'être relativisées.

D'une part, certains pays émergents sont restés à l'écart de ce boom - le Mexique et l'Afrique du Sud ont enregistré une multiplication de 4-5 seulement. D'autre part, les pays émergents partaient de si loin que leurs performances ne suffisent pas à les porter à la hauteur des pays riches : les exportations chinoises représentent 10 % des exportations européennes ; celles de l'Inde, moins de 19 % de celles des États-Unis.

Au demeurant, ce sont surtout les exportations de marchandises qui ont tiré la croissance des pays émergents. Seuls deux d'entre eux - l'Inde et le Brésil - ont vu leurs exportations de services croître plus vite que leurs exportations de marchandises. En Inde, le « bureau du monde », le coefficient multiplicateur a été de presque 30 pour les services et de moins de 17 pour les marchandises entre 1980 et 2007. De tous, c'est bien sûr la Chine, « l'usine du monde », qui a vu ses exportations de marchandises exploser de la manière la plus spectaculaire avec une multiplication de presque 67 entre 1980 et 2007. L'Empire du Milieu est ici suivi par la Turquie (avec un coefficient multiplicateur de près de 37) et le Mexique (15) qui occupe la troisième marche du podium, quand les exportations de marchandises des États-Unis n'ont été multipliées que par un peu plus de 5, le coefficient de la Russie sur une période deux fois plus courte, 1994-2007 !

La concurrence des pays à bas salaires s'est accélérée dans les années 1980 et 1990, bouleversant la donne dans le secteur industriel. La Chine est aujourd'hui le deuxième exportateur mondial de biens manufacturés, derrière l'Union européenne à 27, sa part dans le commerce mondial atteignant 9 %. Entre 2000 et 2008, les exportations de biens manufacturés de la Chine ont augmenté en moyenne de 25 % par an, soit deux fois plus vite que l'Allemagne, qu'elle a détrônée en 2008.



Source : OMS

Concernant les biens d'équipement, l'Asie émergente a également vu sa part dans le marché mondial croître de façon exponentielle (de 1 % à 15,7 % entre 1970 et 2000), mais cette pénétration s'explique essentiellement par la sous-traitance au profit des multinationales américaines et correspond à une activité de montage à partir de composants dont les plus complexes (microprocesseurs) sont toujours produits par les États-Unis.

L'ouverture de la Chine a donné une impulsion sans précédent à la délocalisation de pans entiers de la chaîne de production dans des secteurs comme le textile et l'électronique, et ce pays est devenu l'un des premiers fabricants mondiaux de biens électroniques et informatiques.

Dans les années 1990, la concurrence s'est étendue aux services, avec l'émergence de l'Inde comme pourvoyeur de services informatiques et de services aux entreprises. L'Inde est actuellement le deuxième exportateur mondial, après l'Irlande, de services informatiques.

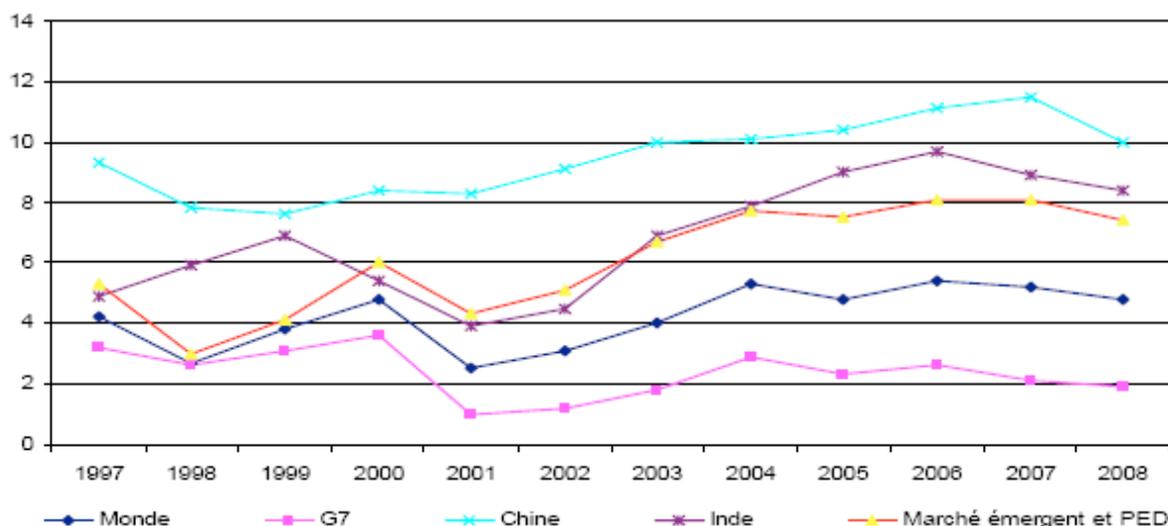
À l'inverse, la part de l'UE dans les exportations de biens d'équipement recule (de 51,7 % en 1970 à 38,4 % en 2000), en raison d'une orientation de ses échanges vers des régions peu dynamiques (pays ACP, pays méditerranéens, Europe centrale et orientale). Dans la filière mécanique, elle conserve sa suprématie dans les machines spécialisées ainsi que le matériel agricole. Dans la filière électronique, l'UE occupe une place de premier plan pour le matériel de télécommunication, mais elle est absente de la branche matériel informatique. L'UE conserve aussi une position dominante dans les produits intensifs en recherche et développement (produits pharmaceutiques) ou culturels (produits de toilette, savons et parfums, vins). Cependant, les schémas classiques de spécialisation du Nord dans les industries récentes (télécommunications, informatique...) et du Sud dans les industries traditionnelles (textile, jouets...) sont donc de moins en moins valides. Avec l'essor des technologies de l'information et de la communication, les activités de services deviennent de plus en plus « échangeables », indépendantes de leur lieu de production et donc « délocalisables ». Les services, que l'on avait tendance à considérer comme abrités de la concurrence internationale, y sont de plus en plus exposés.

Selon l'OCDE, les emplois dans les services que l'on peut considérer comme délocalisables (c'est-à-dire ceux qui pourraient être confiés à un sous-traitant étranger ou déplacés dans une filiale à l'étranger) représenteraient environ 20 % de l'emploi total en Europe.

La concurrence des pays à bas salaires s'exerce donc dorénavant aussi dans les secteurs qui emploient une main-d'oeuvre relativement qualifiée. En Chine comme en Inde, les efforts faits pour développer l'enseignement supérieur ont considérablement augmenté le nombre de diplômés.

3.5 La croissance mondiale

Évolution du rythme de la croissance mondiale par pays et par zones



Source : FMI World Economic Outlook Database, 2007

Source : France 2025 – Diagnostic stratégique

Le taux de croissance mondiale avant la crise de 2008 atteignait des niveaux record de 5 % par an, tirée essentiellement par les pays émergents. La mondialisation de l'économie s'est donc accompagnée d'une forte création de richesse qui empêche d'analyser les transformations de la géographie

économique uniquement sous le prisme d'une concurrence accrue entre les pays pour capter les investissements, l'emploi et les richesses.

Certes, la croissance des pays émergents s'est traduite par des délocalisations d'activités, mais elle a également contribué à créer de la richesse au niveau mondial. Les pays du G7, ont quant à eux connu une croissance plus faible que durant les Trente Glorieuses, mais ont néanmoins maintenu un taux de croissance globalement positif sur la période. Le fait est que le changement de rythme de la croissance et les transformations profondes de la géographie économique se sont traduits de façon diverses suivant les pays, notamment dans le domaine de l'emploi.

4 Hypothèses d'évolution

Incertitudes majeures

Plusieurs déterminants sont susceptibles d'affecter, à des degrés variables, l'avenir de la concurrence sur le marché du travail mondial.

La situation économique mondiale

La crise de 2008-2010 ne devrait pas avoir de répercussion notable sur la géographie économique ; elle peut cependant en accélérer les transformations : les pays émergents semblent connaître une reprise plus rapide que les pays de la zone euro dans lesquels la crise des finances publiques prend le relais de la crise financière. La nature des nouveaux régimes de croissance des pays développés peut avoir des conséquences importantes sur la structure de l'emploi et sur leurs positions vis-à-vis des pays émergents.

L'évolution des inégalités de coûts salariaux

Aujourd'hui, les écarts de coûts salariaux (salaires et charges sociales employeur) entre pays sont considérables, mais ces écarts ne sont pas figés et il est possible de voir, dans les années à venir, les salaires continuer à s'élever dans les pays en plein développement comme la Chine, malgré l'importance des réserves de main-d'oeuvre dans l'intérieur du pays⁴. Les salaires augmentent également en Inde dans le domaine des technologies de l'information et de la communication : le salaire moyen d'un programmeur a crû de 10 % entre 2000 et 2004, et celui d'un gestionnaire de projet de 23 %⁵.

Les fragilités internes à certains pays en développement

L'Inde, que l'on présente comme le futur « bureau du monde » (la Chine étant censée en être l'atelier) commence tout juste à s'ouvrir et n'est pas encore — loin s'en faut — sortie du sous-développement : plus d'un quart des habitants vivent en dessous du seuil de pauvreté (moins d'un dollar US par jour en parité de pouvoir d'achat), le taux d'analphabétisme des adultes reste considérable (41 %), même s'il est tombé à 26 % chez les 15-24 ans. Premier exportateur de services informatiques, elle attire les centres d'appels téléphoniques et réalise des traitements de données pour les entreprises anglophones. Mais les services publics sont en crise, de nombreux États sont au bord de la faillite et les infrastructures nécessitent de lourds investissements.

En Chine, les disparités sociales et les risques de déstabilisation politique, s'ils s'accroissent, pourraient inciter certaines entreprises étrangères à quitter le pays.

⁴ PONCET Sandra, DE SOUSA José. « How are Wages set in Beijing ? » Documents de travail du CEPII, n° 13, juillet 2007, site Internet <http://www.cepii.fr/anglaisgraph/workpap/summaries/2007/wp07-13.htm>.

⁵ FARRELL Diana. Ensuring India's Offshoring Future. San Francisco: MGI, septembre 2005, 75 p., site Internet www.mckinsey.com/mgi/publications/India_offshoring.asp.

Vers une relocalisation de la production ?

En dépit de la dépendance croissante des pays développés envers les importations des pays en développement, il n'est pas impossible d'envisager une relocalisation de certaines productions, sous l'effet de plusieurs facteurs :

- une hausse des prix de l'énergie, induisant une augmentation des coûts des transports et donc un renchérissement des biens produits dans les pays en développement mais vendus dans les pays développés ;
- une demande forte des consommateurs pour des biens et services « locaux », dont l'origine et la traçabilité soient facilement connues ;
- une méfiance accrue envers la qualité, voire la sécurité des biens fabriqués dans les pays en développement ;
- un refus des consommateurs d'acheter des biens fabriqués dans des conditions peu respectueuses des travailleurs et de l'environnement ;
- une volonté des pays développés de limiter les délocalisations d'entreprises et les destructions d'emplois qu'elles génèrent. Des entreprises peuvent choisir spontanément de relocaliser leur activité ou de ne pas la délocaliser, par exemple parce qu'elles ont été déçues (par la qualité des produits, comme l'a expliqué le sous-traitant automobile Gantois) ou parce que le « made in Europe » fait partie de leur stratégie commerciale (c'est le cas de nombreuses marques de luxe, comme Hermès).

4.1 Hypothèse 1 : the world is flat

À l'horizon 2030, on assiste à une convergence progressive des coûts de main-d'oeuvre selon les niveaux de qualification dans certaines zones relativement intégrées comme l'Union européenne.

Le poids de certains pays en développement, en premier lieu la Chine et l'Inde, croît au détriment de celui des pays développés, tant dans la production manufacturière que dans le secteur des services et dans certains secteurs de pointe (informatique...).

De nouveaux pays émergents (en Asie, Amérique latine, Afrique...), qui offrent d'important gisements de main-d'oeuvre et des conditions de travail propices à l'installation d'unités de production, attirent de plus en plus d'entreprises occidentales. En particulier, l'élévation du niveau d'éducation et de formation des populations (grâce à des investissements publics et privés) rend ces pays plus attractifs pour les entreprises étrangères.

Les pays les plus développés décident alors de se recentrer exclusivement sur les secteurs économiques à haute valeur ajoutée, la majeure partie des secteurs pas ou peu qualifiés étant « abandonnés » aux pays plus pauvres. Une dualisation progressive se met en place : les travailleurs les plus qualifiés, très recherchés, bénéficient de salaires très confortables. À l'inverse, les personnes peu ou pas qualifiées ont de plus en plus de mal à trouver un emploi. Les inégalités se creusent. La convergence entre pays s'accélère.

4.2 Hypothèse 2 : Relocalisation et régionalisation

À partir des années 2010, la concurrence internationale sur la localisation des activités de production se fait un peu moins forte car une partie des entreprises qui ont délocalisé sont déçues par la qualité des produits ou services et « relocalisent » leurs activités, notamment s'agissant des centres d'appels ou encore dans l'industrie du luxe, où le consommateur devient plus attentif à la provenance du produit (les appellations du type « made in France » ou « made in Italy » étant davantage contrôlées).

À plus long terme (2020), la diffusion de nouvelles méthodes d'organisation de la production (juste-à-temps, circuits courts), qui permettent une meilleure adaptation à la versatilité de la demande, accélère le phénomène. De plus, le prix devient, pour certains produits en tout cas, moins important que la variété, et les coûts salariaux plus bas ne constituent donc plus forcément un avantage comparatif majeur.

De plus en plus de pays occidentaux encouragent le développement des secteurs économiques peu délocalisables et répondant à de nouveaux besoins : services à la personne (liés notamment au vieillissement de la population), activités liées à l'environnement (bâtiment...) et aux nouvelles technologies (économie virtuelle notamment).

Les échanges se resserrent autour de zones économiques régionales.

4.3 *Hypothèse 3 : Protectionnisme européen*

Alors que les taux de chômage demeurent un défi pour la plupart des sociétés européennes, les délocalisations et la concurrence des pays en développement sont pointées du doigt par les gouvernements. Parallèlement, les questions environnementales faisant l'objet de préoccupations croissantes, vers 2015, les pays membres de l'Union européenne décident d'instaurer une « taxe verte » aux importations, s'appliquant à tous les biens de consommation courante (du textile à l'électroménager). Il s'agit à la fois d'augmenter les prix de vente des produits importés, afin de restaurer la compétitivité des produits « locaux » et, plus largement, de rappeler aux consommateurs que les produits soumis à cette taxe sont souvent nuisibles à l'environnement et aux emplois européens.

Beaucoup d'entreprises européennes saisissent l'opportunité pour mettre en avant, dans la commercialisation de leurs produits (publicités, packaging...), leur respect des questions environnementales et sociales. Progressivement, un « rééquilibrage » s'observe dans la division internationale du travail, avec le retour de certaines productions en Europe (y compris dans l'industrie), certains consommateurs acceptant de payer plus cher pour ces produits, alors que les délocalisations dans d'autres secteurs (comme les services) se poursuivent dans les pays en développement, les entreprises étant plus discrètes sur ce point.

Bibliographie:

« Bonheur, travail et sociologie » Christian BAUDELLOT, Michel GOLLAC et le séminaire « Bonheur et travail » de l'École Normale Supérieure – 2001 – document de travail

« La perception subjective du travail : rôle des identités de genre et des conditions de travail » Serge VOLKOFF et Michel GOLLAC. Document de travail du CEE N° 69 - Octobre 2006

« Un salarié en situation d'insécurité serait plus rentable » Danièle LINHARDT – article Le Monde

« Révolution culturelle » - « travail en miettes, citoyens déboussolés » Danièle LINHARDT – article Le Monde diplomatique – juin 2002

« Enquête sur les valeurs » (?) Dominique MEDA et Lucie LAVOINE – centre d'analyse stratégique – nov 2009

« La place du travail dans l'identité des personnes en emploi », Premières synthèses Informations, DARES, janvier 2004

« Les Français et le travail : une relation singulière », Lucie Davoine et Dominique Meda, Futuribles no. 351, avril 2009

La lettre EMERIT « La place du travail dans la vie » 1er trim. 2008

« La valeur travail » Renaud SAINSAULIEU - Education Permanente N° 116 1993.3

« Le travail: qu'en pensent les Français? » Céline Laisné - Dossier. Le travail, levier de transformation sociale - La Revue de la CFDT - Septembre-Octobre 2005

« La valeur du travail. Une relation chargée d'affectif » Gaëlle Picut Revue Personnel, no. 471, juillet-août 2006

« C'est quoi le travail ? Quelles valeurs transmettre à nos enfants ? » Dirigé par Bernard Montelh, Autrement, collection Mutations, no. 174, octobre 1997
P 11 à 51, Gilles Achache

« Les jeunes : un rapport au travail singulier ? Une tentative pour déconstruire le mythe de l'opposition entre les âges » Béatrice Delay, CEE septembre

« Les valeurs de base de la personne : théorie, mesures et applications » Shalom H. Schwartz, Revue française de sociologie, volume 47, 2006

« La France à travers ses valeurs », sous la direction de Pierre Bréchon et Jean-François Tchernia, Armand Colin, 2009